||F|expertise

TONILISAT

ALIMENT COMPLÉMENTAIRE POUR RUMINANTS









COMPOSITION

Levure de bière, Carbonate de calcium, Remoulage de blé, Sorbitol, Coproduits de blé, Graines de soja extrudées, Sels calciques d'acides gras d'huile végétale, Huile végétale hydrogénée, Orge germée et fermentée, Acide stéarique, Stéarate de sodium

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Protéine brute	26,3 %
Matières grasses brutes	5,5 %
Cellulose brute	2,4 %
Cendres brutes	28,8 %
Sodium	0 %
Méthionine	10,2 %
Sorbitol	5 %

MODE D'EMPLOI

Répandre sur le fourrage ou mélanger au concentré à raison de :

BOVINS:

Vaches laitières :

100 à 200 gr/jour/animal, 5 jours par mois.

Ou, 20 g/jour/animal, en continu incorporé à la ration.

Taurillons:

20 à 25 g/jour/100 kg de poids vif, 5 jours par mois.

OVINS / CAPRINS:

Chèvres et brebis laitières :

20 gr/jour/animal.

5 jours par mois en période de lactation.

Agnelles, Chevrettes, Agneaux:

10 à 15 g/jour/animal, 10 jours par mois.

ADDITIFS /kg

VITAMINES

Vitamine A (3a672a): 900 000 UI Vitamine D3 (3a671): 100 000 UI Vitamine E (3a700i): 500 UI

Chlorure de choline (3a890): 30 000mg

Hydrochlorhydrate de bétaïne (3a925) : 4 000mg

L-carnitine (3a910): 1 400mg

OLIGO-ELEMENTS

Cobalt (granulés enrobés de carbonate de cobalt (II))

(3b304): 30,0mg ACIDES AMINES

DL-méthionine, techniquement pure (3c301): 100

000mg

CONSERVATEURS

Sorbate de potassium (sf. acid) (1k202): 373mg

AUTRES INDICATIONS

Conserver dans un endroit frais et sec.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Aliment strictement réservé aux espèces indiquées.

Contient de la chlorure de choline, de la bétaïne, de la carnitinede la méthionine sous forme enrobée.

Prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas s'exposer à l'inhalation des poussières.

Une teneur en cuivre inférieure à 20 mg/kg de la ration journalière totale peut causer des carences en cuivre chez les bovins pacagés dans des prés dont la teneur en molybdène ou en soufre est élevée - Respecter le mode d'emploi.

L'utilisation simultanée de différents acides organiques ou de leurs sels est contre-indiquée lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux sont utilisés à la teneur max autorisée ou à une teneur proche de celle-ci.

Fabriqué par un site certifié OQUALIM RCNA-STNO, convient aux filières « Nourri sans OGM < 0,9% ».

DLUO: 12 mois



